



# Grève sanitaire : une forte mobilisation dans les collèges



**45 % des personnels en collège étaient en grève sanitaire aujourd'hui, à l'appel d'une large intersyndicale dont le Snes-FSU.** Une mobilisation importante, majoritaire dans certains collèges, qui traduit la colère des personnels d'enseignement et d'éducation : les classes sont surchargées, les couloirs sont bondés, les cantines sont encombrées, comme en lycée. Il est incompréhensible que le collège ne bénéficie pas de mesures de protection renforcées.

Les vies scolaires sont particulièrement mobilisées aujourd'hui : les AED sont, du fait, de leurs missions particulières très proches des élèves et donc particulièrement exposés au virus.

La situation sanitaire est grave, la deuxième vague est là. Les données scientifiques parlent d'elles-mêmes : les jeunes de plus de 10 ans sont également touchés par le virus comme le montrent les derniers chiffres de Santé Publique France, loin de ceux donnés par le ministre.

**Les mobilisations des personnels et l'annonce de la grève à l'appel d'une large intersyndicale ont contraint le ministre de l'Éducation à donner la possibilité de groupes en lycée. Néanmoins aucune mesure n'a été prise pour les collèges et des questions testent en suspens (recrutement de personnels, question des examens ...)**

Le ministre de l'Éducation nationale doit répondre rapidement à la colère et aux inquiétudes des personnels. **Au collège comme au lycée, il faut un protocole sanitaire renforcé protégeant les élèves, les personnels et les familles, afin de garder les collèges et les lycées ouverts.** Le Snes-FSU exige notamment :

- le passage à un fonctionnement en demi-groupe, en collège comme en lycée,
- recrutements de personnels, en particulier d'AED et d'agents territoriaux (pour assurer un nettoyage et une désinfection des salles),
- la réorganisation de la demi-pension pour limiter le brassage des élèves
- de nouvelles modalités d'aération des salles, alors même que l'hiver rend l'ouverture des fenêtres plus problématique qu'à la rentrée
- des mesures adaptées pour les internats
- l'aménagement des programmes et un nouveau calendrier du bac (report des EC1 et des épreuves de spécialité en juin)

*A Paris, le 10 novembre 2020*